



Ce calendrier d'examen est susceptible de modifications,  
 voir site <http://www.univ-orleans.fr/fr/sciences-techniques/etudiant/examens-reglementation/examens/examens-masters>

Dates	Heure Convocation	UE	Horaire	Nature	Durée	Lieu/salle	Enseignant
Lundi 15 décembre 2025	Céline	UE 18 Construction d'un projet RNE et RSE	CELENE	DOSSIER	Dépot sur Céline	A déposer sur CELENE avant le 15 décembre 2025, 12H (heure de Paris)	Equipe pédagogique
	Céline	UE 11 EC2: Projet de Recherche RNE et RSE	CELENE	DOSSIER	Dépot sur Céline	A déposer sur CELENE avant le 15 décembre 2025, 22H (heure de Paris)	F. Prieur
	8h45	UE 16 Anglais RSE	9h-10h	ECRIT	1h	Salle 003 Staps	C.GENTY
Mardi 16 décembre 2026	9h45	UE 15 Adaptations physiologiques à l'exercice RNE et RSE	10h00-11h00 (11h20 tiers temps)	ECRIT	1H (1h20 tiers temps)	Salle 004 Staps	P. GERMAIN
	15min avant l'heure de convocation	UE 18 Construction d'un projet RNE et RSE	14h00-17h00 (en fonction du planning)	ORAL	15 MIN (20 min tiers temps)	Salles 003, 004, 100 Staps	Equipe pédagogique
Mercredi 17 décembre 2025	07h45	UE 11 EC2: Projet de Recherche RNE et RSE	8h00-12h30	ORAL	30 min (40 min tiers temps)	Salle 003 Staps	F. Prieur
Lundi 5 janvier 2026	09h30	UE 13 Bénéfices et risques de l'AP sur la santé RSE	10h00-11h00	ECRIT	1H	Salle 010 Staps	K.Collomp
	13h30	UE 12 Dynamique de groupe RNE et RSE	14h00-15h00 (15h20 tiers temps)	ECRIT	1H (1h20 tiers temps)	Amphi 3 Staps	S. Schiano-Lomoriello
Mercredi 7 janvier 2026	Céline	UE 10 EC 1 : Aspects individuels RNE et RSE	CELENE	DOSSIER	Dépot sur Céline	A déposer sur CELENE avant le 7 janvier 2026, 22H (heure de Paris)	X. Sanchez
	Céline	UE 10 EC 2 : Aspects groupaux RNE et RSE	CELENE	DOSSIER	Dépot sur Céline	A déposer sur CELENE avant le 7 janvier 2026, 22H (heure de Paris)	X. Sanchez
	Céline	UE 11 EC1: Méthode RNE et RSE	CELENE	DOSSIER	Dépot sur Céline	A déposer sur CELENE avant le 7 janvier 2026, 22H (heure de Paris)	X. Sanchez

L'accès à la salle d'examen sera interdit aux candidats qui se présenteront après la communication des sujets,  
 Aucune sortie ne sera autorisée avant 1 heure de présence sur le lieu de composition